



CC de la Terre des Deux Caps (Siren : 246200380)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Marquise
Arrondissement	Boulogne-sur-Mer
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Francis BOUCLET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel Communautaire
Numéro et libellé dans la voie	Le Cardo
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62250 MARQUISE
Téléphone	03 21 87 57 57
Fax	03 21 87 04 05
Courriel	contact@terredes2caps.com
Site internet	www.terredes2caps.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	Redevance spéciale

Population

Population totale regroupée	22 673
Densité moyenne	122,31

Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Ambleteuse (216200253)	2 035
62	Audembert (216200527)	460
62	Audinghen (216200543)	631
62	Adresselles (216200568)	629
62	Bazinghen (216200899)	412
62	Beuvrequen (216201251)	470
62	Ferques (216203299)	1 772
62	Hervelinghen (216204446)	229
62	Landrethun-le-Nord (216204875)	1 268
62	Leubringhen (216205039)	308
62	Leulinghen-Bernes (216205054)	541
62	Maninghen-Henne (216205468)	328
62	Marquise (216205609)	5 189
62	Offrethun (216206367)	273
62	Rety (216207050)	2 086
62	Rinxent (216207118)	3 056
62	Saint-Inglevert (216207514)	821
62	Tardinghen (216208066)	155
62	Wacquinghen (216208678)	266
62	Wierre-Effroy (216208892)	880
62	Wissant (216208991)	864

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 33

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
<i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Parcs naturels régionaux
- Autres actions environnementales
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement <i>Obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>Prise en charge du matériel spécifique de psychologie nécessaire au fonctionnement du réseau d'aide, pour l'enseignement du premier degré.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Mise en oeuvre d'une saison culturelle intercommunale comprenant des stages, ateliers et colloques à caractère culturel et artistique, expositions, représentations, visites et événements divers. Soutien et développement de l'accès à la lecture publique par la coordination du réseau des bibliothèques Constitution d'un fonds documentaire intercommunal et prise en charge pour les communes des frais de logiciels et de maintenance, du matériel informatique pendant la durée d'amortissement lors d'un premier équipement. Mise en oeuvre d'actions, d'événements et de partenariats en vue de l'animation du territoire en lien avec les compétences communautaires. Participation à l'organisation d'événements exceptionnels de portée régionale ou supérieure, se déroulant en tout ou partie de la communauté de communes. Soutien aux associations culturelles dont l'activité s'inscrit dans le prolongement des compétences.</i>
- Activités sportives <i>Soutien aux associations sportives dont l'activité s'inscrit dans le prolongement des compétences.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Constitution de réserves foncières <i>Délibération du 9 novembre 2016 reconnaissant d'intérêt communautaire la constitution de réserves foncières nécessaires à l'exercice des seules compétences et des projets définis par la communauté de communes.</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Organisation des transports non urbains <i>Prise en charge du transport, pour les activités et les événementiels organisés par la Communauté ou en partenariat, dans le cadre d'actions liées aux compétences communautaires ou pour accéder aux équipements communautaires et à destination du public scolaire, des habitants du territoire et des touristes.</i>
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Parcs de stationnement

<p>Développement touristique</p> <p>- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme</p> <p><i>Gestion d'équipements patrimoniaux de mémoire et de valorisation du territoire: CAPland à Marquise et Forteresse de Mimoyecques à Landrethun-le-Nord. Mise en oeuvre d'une signalisation d'intérêt local : gestion du patrimoine immobilier (totems annonçant les équipements communautaires, relais d'information service, relais d'information culturelle, micro-signalétique, bornes interactives et panneaux d'information).</i></p>
<p>Autres</p> <p>- NTIC (Internet, câble...)</p> <p><i>L'établissement et l'exploitation de réseaux et services locaux de communications électroniques, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L.1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.</i></p>
<p>- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage</p>
<p>- Création et gestion des maisons de services au public</p>
<p>- Autres</p> <p><i>Gestion de l'accueil des animaux errants par convention avec tout organisme ou association reconnus, à l'exclusion des mesures prises pour la divagation qui relèvent des pouvoirs de police du maire.</i></p>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
59	Hauts-de-France Mobilités (200023505)	SM ouvert	4 120 909
62	SI de la région de Bonningues (200073815)	SM fermé	7 233
62	SM pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB) (256204090)	SM fermé	353 284
62	SM du Pôle Métropolitain Côte d'Opale (256202102)	SM ouvert	763 792
62	SM du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (256203845)	SM ouvert	527 132
62	SI d'adduction et de distribution d'eau potable de la région d'Hardinghen (200087427)	SM fermé	9 266

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)